



GRANDS PROJETS, LES GRANDS PROJETS, MUSIQUE

Nouveau conservatoire communautaire de musique : le tempo est donné par les élus du Conseil communautaire du 18 février 2021

Publié le 19 février 2021

Après le Débat d'orientations budgétaires, la délibération présentée par Marie-Catherine Lehuédé, Maire de Batz-sur-Mer et Vice-Présidente à la culture, à l'enseignement musical et aux équipements culturels d'intérêt communautaire, jeudi soir lors du Conseil communautaire, a donné l'occasion à l'ensemble des élus de découvrir les contours du nouveau projet de conservatoire de musique, projet phare du mandat 2020-2026, synthétisé dans l'exposé suivant.

Amorcée depuis 2010 et s'appuyant sur la vocation de "rayonnement intercommunal" du conservatoire, le nouveau conservatoire de musique devrait voir le jour en 2025.

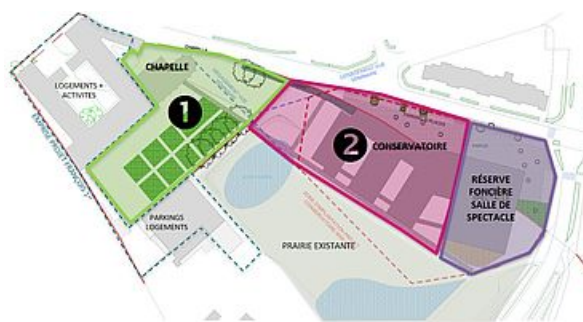
Sur la base d'un constat partagé de la vétusté et de l'inadaptation des locaux existants, le futur projet se veut à la fois : **catalyseur de la vie musicale du territoire et support d'un projet pédagogique ouvert, adapté et innovant.**

Situé sur le champ clos du site du Petit Séminaire à Guérande, la construction du futur conservatoire s'articulera autour de **deux phases** :

la restauration de la chapelle en auditorium et l'aménagement d'un parvis-jardin,

la construction du conservatoire de musique dans le parc ;

le projet de salle de spectacle étant reporté au mandat prochain.



Périmètre du projet de nouveau conservatoire communautaire de musique

L'insertion urbaine, la biodiversité et la sensibilité du sol seront particulièrement pris en considération dans l'élaboration du projet afin d'offrir aux 1 300 futurs élèves (contre 1 000 actuellement) des locaux fonctionnels, adaptés aux différentes formes musicales et favorisant l'enseignement et la pratique collective.

Sur une surface d'**environ 1 600 m²**, ce sont **39 salles** avec un principe de polyvalence et de mutualisation dont **1 grande salle d'orchestre, 2 studios de percussions, 1 salle de musique assistée par ordinateur, 3 salles de répétitions** qui seront accessibles grâce à **un large hall aux usages multiples** notamment l'accueil adapté des élèves, des enfants et de leurs parents, la mise à disposition de casiers à instruments, l'accès à un espace de ressources culturelles (livres, partitions, magazines, supports numériques...).



Illustration 3D du projet de chapelle auditorium

Préalablement à la construction du conservatoire proprement dit, c'est la restructuration de la chapelle existante en auditorium qui sera prochainement lancée. Un concours d'architectes commun entre la chapelle et le conservatoire devrait permettre aux élus de Cap Atlantique avant fin 2021 de choisir le lauréat pour des travaux devant débuter en 2023.

Rendez-vous en 2024 pour découvrir la chapelle auditorium et en 2025 pour le conservatoire !

Coût total estimatif du projet : 13 000 000 € HT avec un taux de subventions attendu d'au minimum 15 % notamment de l'Etat, de la Région des Pays de la Loire et du Département de Loire-Atlantique.

[Télécharger la présentation du projet de nouveau conservatoire communautaire de musique](#)



Communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique

3 Avenue des Noëllés
44503 La Baule-Escoublac Cedex

☎ **02 51 75 06 80**